



DOSSIER D'INSCRIPTION

- AGRI DEIZ 2019 -

22, 23 et 24 mars 2019 au Parc des Expositions de Quimper Cornouaille.

Les **emplacements** sont **attribués par l'organisation** par espace thématique, **par ordre d'arrivée des demandes** et en fonction des espaces disponibles.

Pour que votre demande de **participation soit validée**, elle doit être accompagnée d'un versement de 30 % du montant total TTC. Le solde est exigible dès réception du décompte de location.

Dossier à nous retourner complété et signé **avant le 1^{er} mars 2019**.

AGRI DEIZ - 2 allée Saint Guénoles – CS 26032 – 29322 QUIMPER cedex ou par mail à contact@agrideiz.fr
Contact : Katia Piederrière 02 23 48 27 61 – 06 37 46 08 34 / Laëtitia Guirriec 02 98 52 49 34

VOTRE ENTREPRISE :

Raison sociale :

Adresse :

CP + Ville :

Téléphone : Mail :

INTERLOCUTEUR : Nom Prénom :

Téléphone : Mail :

Adresse de facturation :

BON DE COMMANDE TOTAL _ AGRI DEIZ 2018

Sous-total HT (1 + 2 + 3)€

TVA 20 %€

Sous-total HT (4)€

TVA 10 %€

TOTAL HT€

TOTAL TTC€

Acompte 30%€

MODE DE REGLEMENT :

Règlement par **CHEQUE BANCAIRE** à l'ordre du FESTIVAL DE L'AGRICULTURE DU FINISTERE
ou par **VIREMENT BANCAIRE** sur Crédit Agricole Quimper : 12906-00041-57434603759 74

A, le

Signature et Cachet de l'exposant

Précédés de la mention "LU ET APPROUVE" (1)

(1) Le soussigné déclare connaître le Règlement Général disponible sur demande et s'engage à se conformer aux prescriptions de ce règlement, notamment à occuper son stand, à le garnir dans sa totalité et à le tenir ouvert au public pendant toute la durée du Festival. Il s'engage aussi à se conformer aux instructions qui seraient affichées par l'organisation à l'intérieur de l'enceinte, en particulier à observer les mesures de sécurité imposées par les Pouvoirs Publics. En cas de sinistre, de quelque nature que ce soit, l'exposant déclare renoncer à tout recours contre l'Etat, le Département, la Collectivité locale, le Comité du Festival et les organisateurs.

Tout manquement à ces prescriptions sera passible si le Conseil d'administration du Festival le juge utile, de poursuites en dommages et intérêts devant le Tribunal de Quimper, seul compétent.



DOSSIER D'INSCRIPTION - AGRI DEIZ 2019 -

22, 23 et 24 mars 2019 au Parc des Expositions de Quimper Cornouaille.

1 – STAND INTERIEUR « ESPACE PRODUCTEURS // REVENDEURS (TARIFS HT) »

HALL

ESPACE NU_ 3X3 m

Merci de prévoir vos tables et vos chaises,
Et structures nécessaires à votre aménagement :
Rallonges,...

65 € / m²

x

..... € HT

SOUS-TOTAL HT (1)

.....€ HT

2 - PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES (TARIFS HT)

ELECTRICITE / ECLAIRAGE

Monophasé 220 V - 3 kW

77 €

x...

.....€ HT

Monophasé 220 V - 6 kW

123 €

x...

.....€ HT

SOUS-TOTAL HT (2)

.....€ HT

3 et 4 - ACCES AU FESTIVAL (TARIFS HT)

Compris dans votre inscription (Attention tout badge égaré ne sera pas remplacé !):

- 2 badges exposants // Bracelet
- 2 macarons parking (accès au parking exposants)

BADGES SUPPLEMENTAIRES (3)

6 € l'unité

x badge(s)

.....€ HT

CARTES D'INVITATION (1 carte = 1 entrée) (4)

3.50 € l'unité

x cartes

.....€ HT

SOUS-TOTAL HT (4)

.....€ HT

SOUS-TOTAL HT (5)

.....€ HT

Présentées aux entrées, les cartes d'invitation devront comporter **le cachet de l'exposant** qui les aura offertes.

Toutes les demandes de badges et/ou de cartes d'invitation devront être faites, accompagnées de leur règlement, au plus tard **8 jours avant l'ouverture du Festival**